

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 2 juillet 2015

DCM N° 15-07-02-9

**Objet : Contrat de Ville 2015-2020 - 2ème programmation 2015.**

**Rapporteur: Mme MOREL**

Le Conseil Municipal du 30 avril 2015 a approuvé une première programmation d'attribution de subventions s'inscrivant dans le Contrat de Ville 2015-2020, au profit d'associations agissant auprès des habitants des quartiers visés par la Politique de la Ville (Metz-Borny, Bellecroix, Metz/Nord-Patrotte, Sablon-Sud, Hauts-de-Vallières, Saint Eloi-Boileau-Prégénie).

La présente délibération concerne une deuxième tranche d'attribution de subventions pour des projets déposés tardivement ou dont l'instruction a nécessité un échange plus approfondi avec les partenaires du Contrat. Sont également concernées des associations dont la première subvention n'était que partielle, dans l'attente des bilans d'activité et d'exécution financière.

Les champs couverts concernent l'éducation, l'insertion par l'activité économique ou encore l'amélioration du cadre de vie. Certains des projets présentés dans la délibération qui suit, font l'objet à la fois d'un financement du Pôle concerné et d'une subvention complémentaire dans le cadre du Contrat de Ville.

14 dossiers sont concernés pour un engagement de 229 900 €, en complément des 72 dossiers déjà décidés pour un montant de 619 870 €.

**COHESION SOCIALE**

ASSOCIATION FRANCO ASIATIQUE (AFA) : Etude linguistique du Code de la Route

Cette action consiste à dispenser des cours de français uniquement sur le thème du Code de la Route à des personnes ne maîtrisant pas ou peu la langue française ainsi que de les mobiliser pour le passage du permis.

Pour 2015, 15 personnes issues du quartier de Metz-Borny et ayant l'envie de passer le permis de conduire pour trouver plus facilement un travail et devenir autonomes, seront concernées. Les cours sont donnés en groupe et des ordinateurs sont mis à la disposition de ce public (cours, mise en situation, tests...).

Budget global : 8 000 €

Participation de la Ville de Metz : 4 000 €

ASSOCIATION FRANCO ASIATIQUE (AFA) : Ecrivain public

L'écrivain public de l'association apporte son aide à tous ceux qui ne se sentent pas capables de rédiger des courriers, textes ou demandes écrites diverses sur le quartier de Metz-Borny, quatre demi-journées par semaine.

Budget global : 5 000 €

Participation de la Ville de Metz : **3 000 €**

ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE (AFEV) : KAPS

Le projet KAPS (Kolocation A Projets Solidaires) a pour objectif de développer, dans le quartier de Metz-Patrotte, des colocations étudiantes et de faire correspondre à chacune de ces colocations, une action solidaire. Les étudiants ont également pour but de mettre en place des projets dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la culture, du développement durable, de la citoyenneté, du vivre ensemble... à destination des habitants.

Coût global : 35 369 €

Participation de la Ville de Metz (Part Politique de la Ville) : **3 300 €**

ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE (AFEV) :

Accompagnement individualisé

Deux heures par semaine, un étudiant accompagne individuellement un jeune dans les moments clés de son parcours éducatif. Les accompagnements se font la plupart du temps au domicile, en présence d'au moins un parent. Le contact avec la famille, dans des contextes sociaux souvent difficiles, peut ainsi contribuer à mieux faire comprendre le fonctionnement de l'institution scolaire.

L'approche choisie est transversale, centrée sur les difficultés de l'enfant et ses besoins. L'accompagnement dépasse le cadre scolaire pour aborder les problématiques du manque de motivation, de la confiance en soi, de l'ouverture culturelle, de la mobilité.....

Coût global : 38 963 €

Participation de la Ville de Metz : **3 600 €**

ASSOCIATION MESSINE INTERFEDERALE METZ-NORD-PATROTTE (AMIs) : Lien social et mobilisation

Ce projet a pour objectif de poursuivre le développement des liens sociaux et l'implication des habitants dans la vie associative et plus largement dans la vie du quartier. Ce projet est structuré en plusieurs temps forts autour d'ateliers hebdomadaires, d'animations de proximité et d'action de mobilisation et de communication plus poussées auprès des habitants du quartier.

Budget global : 18 922 €

Subvention de la Ville de Metz : **15 500 €**

ASSOCIATION MESSINE INTERFEDERALE METZ-NORD-PATROTTE (AMIs) : Etre bien avant tout

L'ensemble du projet s'articule autour de la mise en place d'un espace de convivialité. En effet, la mise en place avec et pour les habitants et familles d'un lieu de convivialité, semble être le moyen de les investir et de les intéresser davantage à la vie du centre. Cet espace leur sera totalement dédié. Il sera à la fois un lieu d'accueil et de convivialité mais aussi un espace dans lequel auront lieu des activités dédiées au secteur famille de l'association. Il sera composé d'un espace cuisine familiale, d'un coin-détente et d'un endroit dédié à l'accueil des enfants lors des ateliers parents/enfants.

Budget global : 4 286 €

Subvention de la Ville de Metz : **3 200 €**

ASSOCIATION MESSINE INTERFEDERALE METZ-NORD-PATROTTE (AMIs) :

Enrichissement des connaissances

Ce projet a pour objectif de développer l'accès égalitaire aux droits et à l'épanouissement pour tous. Il s'articule autour de plusieurs actions d'éducation artistique et sportive pour les enfants de 3 à 16 ans ainsi qu'une nouvelle action autour d'ateliers scientifiques qui auront lieu tout au long de la semaine.

Budget global : 16 810 €

Subvention de la Ville de Metz : **8 000 €**

BOUCHE A OREILLE : Flânerie à Borny

Flânerie à Borny s'inscrit dans la continuité du projet « Ensemble Cour du Languedoc » avec une volonté d'essaimage et d'élargissement sur la totalité du territoire de Metz-Borny. Ce projet a pour but de participer à l'amélioration du vivre ensemble, la mise en valeur de la diversité, l'accès à la culture pour tous. Le temps fort du projet se déroulera le Dimanche 5 juillet 2015 autour d'un parcours dans tout Metz-Borny débutant Cour du Languedoc avec un spectacle fait avec les habitants de la Cour « Encore Ensemble » et s'achevant par une soirée festive et de concerts à la BAM. Tout au long de ce parcours, les habitants découvriront des spectacles et animations dans les lieux stratégiques du quartier (Flower power ; concerts...). Ce projet s'appuie sur les forces en présence du quartier sous la forme de partenariats opérationnels avec différentes structures associatives. Par ailleurs, ce projet de parcours repose également sur le travail des habitants au sein des différents ateliers proposés par l'association tout au long de l'année.

Coût global du projet : 166 600 €

Participation Ville de Metz : **10 000 €** (en complément des 10 000 € décidés par le Conseil Municipal du 30 avril dernier et 15 000 € décidés par le Conseil Municipal du 28 mai dernier, au titre de la Culture).

MJC METZ BORNLY : 50 ans déjà

Fête pour les 50 ans de la MJC, qui sera construite sur plusieurs mois avec les enfants et les usagers de la MJC.

Coût global : 19 225 €

Participation de la Ville de Metz : **2 600 €**

MJC METZ BORNLY : Nous ne sommes pas que des parents

Proposer différents temps d'animation, de sorties pour les parents afin qu'ils fassent une « pause » pendant que leurs enfants sont à l'école ou encadrés par les animateurs de la MJC.

Coût global : 28 590 €

Participation de la Ville de Metz : **4 700 €**

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI**

METZ POLE SERVICES (MPS) : Chantiers d'insertion

Financement du 2<sup>ème</sup> semestre du chantier d'insertion dédié d'une part à la propreté extérieure et d'autre part à la propreté intérieure. 127 personnes seront concernées en 2015 après validation de l'Etat, ce qui correspond à environ 94 équivalent-temps-plein dédiés quasi-exclusivement à des bénéficiaires très éloignés de l'emploi. L'association leur propose un parcours interne : levée des freins relatifs à la mise en emploi, mise en situation professionnelle, mise en chantier dans le cadre de prestations vendues à des tiers, formation

concomitante, accompagnement individualisé.

50 % du public accueilli est bénéficiaire des minima sociaux ; les femmes représentent 45 à 50 % de l'effectif accueilli. L'association travaille conjointement à des études de faisabilité pour la diversification de son activité vers l'aide à domicile d'une part et le recyclage d'objets d'autre part.

Coût global : 3 171 160 €

Participation Ville de Metz : **91 000 €** (en complément des 100 000 € versés au Conseil Municipal du 30 avril dernier).

## **CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN**

METZ POLE SERVICES (MPS) : Médiation de proximité

Complément de subvention permettant le déploiement de l'activité des neuf médiateurs sur les nouveaux territoires visés par le Contrat de Ville 2015-2020 (Hauts-de-Vallières, Michelet-Bergson), l'intensification de leur intervention sur le quartier de Bellecroix, l'amélioration de leur formation professionnelle continue et l'appui aux initiatives des habitants.

Coût global : 321 280 €

Participation Ville de Metz : **72 000 €** (en complément des 80 400 € attribués par le Conseil Municipal du 30 avril dernier).

## **JEUNESSE**

CENTRE CULTUREL ANATOLIE : Les zones animées temporaires

Du 7 au 24 juillet le centre culturel d'Anatolie proposera des activités culturelles et sportives à plusieurs lieux sur le quartier de Metz-Borny.

Ces temps d'animation sont destinés à aller à la rencontre des enfants et jeunes n'allant pas en centre de loisirs durant les vacances d'été.

Coût global : 24 500 €

Participation de la Ville de Metz : **8 000 €**

## **OPERATIONS VILLE-VIE-VACANCES**

**Le programme Opérations Ville-Vie-Vacances** est un dispositif complémentaire au Contrat de Ville. S'adressant à des jeunes de 11 à 18 ans, il permet aux associations et aux clubs de prévention spécialisée, de mettre en œuvre des projets destinés à accompagner des jeunes en difficulté d'insertion sociale. La grande majorité des projets s'appuie sur une démarche de dépaysement des jeunes pour permettre de dépasser le seul horizon de leur quartier et mettre en œuvre avec eux, un projet pédagogique.

La Ville de Metz soutient les projets qui s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement sur le long terme, le cas échéant en articulation avec les Ateliers Jeunes ou s'inscrivant dans le secteur « jeunes » des associations socio-éducatives de proximité. Cette démarche permet ainsi à la Ville de compléter les crédits de droit commun au profit des populations des quartiers de la Politique de la Ville. Pour cette année, la programmation s'établit comme suit :

### PARTICIPATION VILLE

**MJC BOILEAU**

Secteur Boileau-Prégénie

1 000 €

Soit un total de **1 000 €**

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU la correspondance du Premier Ministre en date du 30 juillet 2014, concernant l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération,

VU la circulaire du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports et de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville du 15 octobre 2014 sur les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville,

VU le Décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU la correspondance en date du 5 février 2014 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, relative à l'enveloppe 2014 pour les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, Programmes de Réussite Educative, Opérations Ville Vie Vacances et autres dispositifs,

VU la délibération en date du 30 avril 2015 relative à la 1<sup>ère</sup> programmation du Contrat de Ville 2015-2020,

**CONSIDERANT** l'intérêt que représente l'ensemble de ces actions en faveur du développement social des quartiers visés,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

### DECIDE :

- **D'APPROUVER** et de participer pour une dépense de 229 900 € au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville 2015-2020 – 2<sup>ème</sup> programmation :

#### AFA

Etude linguistique du Code de la Route

4 000 €

Ecrivain public

3 000 €

<u>AFEV</u>	
Kaps	3 300 €
Accompagnement individualisé	3 600 €
<u>AMIs</u>	
Lien social et mobilisation	15 500 €
Etre bien avant tout	3 200 €
Enrichissement des connaissances	8 000 €
<u>BOUCHE A OREILLE</u>	
Flânerie à Borny	10 000 €
<u>CENTRE CULTUREL D'ANATOLIE</u>	
Les zones animées temporaires	8 000 €
<u>MJC BOILEAU</u>	
OVVV 2015	1 000 €
<u>MJC BORNLY</u>	
50 ans déjà	2 600 €
Nous ne pas sommes que des parents	4 700 €
<u>MPS</u>	
Chantiers d'insertion	91 000 €
Médiation de proximité	72 000 €

- **DE SOLLICITER** les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions ou avenants à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Vu et présenté pour enrôlement,  
 Signé :  
 Pour le Maire  
 L'Adjointe de Quartiers Déléguée,

Selima SAADI

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion  
 Commissions : Commission Cohésion Sociale  
 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
 Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 32 Absents : 23 Dont excusés : 13

**Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**